

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**GRESSE EN VERCORS**

Numéro SIRET : 21380186300019

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS**

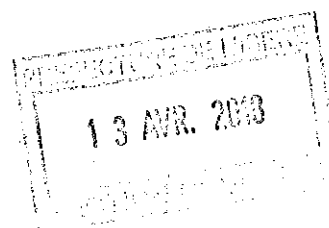
**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET GENERAL**

**ANNEE 2018**



Code INSEE 38186	GRESSE EN VERCORS BUDGET GENERAL	BP 2018
---------------------	-------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	399
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	798
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 899,80	0,00
2	Produit des impositions directes/population	1 468,75	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 941,69	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	916,95	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	614,04	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	31,11%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104,09%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,17%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 361 263,00	1 173 734,01
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 187 528,99
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 361 263,00	1 361 263,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	430 546,36	551 200,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 120 653,64	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	551 200,00	551 200,00
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 912 463,00	1 912 463,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	411 949,34	0,00	404 121,00		404 121,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	360 000,00	0,00	360 000,00		360 000,00
014	Atténuations de produits	15 262,00	0,00	15 300,00		15 300,00
65	Autres charges de gestion courante	355 954,50	0,00	346 203,60		346 203,60
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 143 165,84</b>	<b>0,00</b>	<b>1 125 624,60</b>		<b>1 125 624,60</b>
66	Charges financières	32 571,32	0,00	30 397,62		30 397,62
67	Charges exceptionnelles	1 691,44	0,00	999,97		999,97
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 177 428,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 157 022,19</b>		<b>1 157 022,19</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	157 989,61		181 047,00		181 047,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	20 435,23		23 193,81		23 193,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>178 424,84</b>		<b>204 240,81</b>		<b>204 240,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 355 853,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 361 263,00</b>		<b>1 361 263,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 361 263,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	31 000,00	0,00	59 000,00		59 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	94 100,28	0,00	104 896,00		104 896,00
73	Impôts et taxes	662 706,55	0,00	678 738,55		678 738,55
74	Dotations, subventions et participations	351 919,00	0,00	313 600,00		313 600,00
75	Autres produits de gestion courante	17 140,00	0,00	14 500,00		14 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 156 865,83</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 734,55</b>		<b>1 170 734,55</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	9 691,44	0,00	2 999,46		2 999,46
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 166 557,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 734,01</b>		<b>1 173 734,01</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 166 557,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 734,01</b>		<b>1 173 734,01</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

187 528,99

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 361 263,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

204 240,81

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	209 976,66	0,00	365 861,48		365 861,48
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>209 976,66</b>	<b>0,00</b>	<b>365 861,48</b>		<b>365 861,48</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	32 400,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 695,17	0,00	64 684,88		64 684,88
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>95 095,17</b>	<b>0,00</b>	<b>64 684,88</b>		<b>64 684,88</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>305 071,83</b>	<b>0,00</b>	<b>430 546,36</b>		<b>430 546,36</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>305 071,83</b>	<b>0,00</b>	<b>430 546,36</b>		<b>430 546,36</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	120 653,64
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 200,00
--	------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 043,81	0,00	115 118,96		115 118,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	13 793,00		13 793,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>119 043,81</b>	<b>0,00</b>	<b>128 911,96</b>		<b>128 911,96</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	21 851,16	0,00	23 893,59		23 893,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	81 326,19	0,00	120 653,64		120 653,64
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			73 500,00		73 500,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>103 177,35</b>	<b>0,00</b>	<b>218 047,23</b>		<b>218 047,23</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>222 221,16</b>	<b>0,00</b>	<b>346 959,19</b>		<b>346 959,19</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	157 989,61		181 047,00		181 047,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 435,23		23 193,81		23 193,81
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>178 424,84</b>		<b>204 240,81</b>		<b>204 240,81</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>400 646,00</b>	<b>0,00</b>	<b>551 200,00</b>		<b>551 200,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 200,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>204 240,81</b>
--	-------------------

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	404 121,00		404 121,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	360 000,00		360 000,00
014	Atténuations de produits	15 300,00		15 300,00
65	Autres charges de gestion courante	346 203,60		346 203,60
66	Charges financières	30 397,62	0,00	30 397,62
67	Charges exceptionnelles	999,97	0,00	999,97
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	23 193,81	23 193,81
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		181 047,00	181 047,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 157 022,19</b>	<b>204 240,81</b>	<b>1 361 263,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 361 263,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	64 684,88	0,00	64 684,88
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	365 861,48		365 861,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>430 546,36</b>	<b>0,00</b>	<b>430 546,36</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	120 653,64
---	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>551 200,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	59 000,00		59 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	104 896,00		104 896,00
73	Impôts et taxes	678 738,55		678 738,55
74	Dotations, subventions et participations	313 600,00		313 600,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	0,00	14 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 999,46	0,00	2 999,46
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 173 734,01</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 734,01</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	187 528,99
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 361 263,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 893,59	0,00	23 893,59
13	Subventions d'investissement	115 118,96	0,00	115 118,96
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	13 793,00	0,00	13 793,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		23 193,81	23 193,81
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		181 047,00	181 047,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	73 500,00		73 500,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>226 305,55</b>	<b>204 240,81</b>	<b>430 546,36</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	120 653,64
----------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 200,00
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>411 949,34</b>	<b>404 121,00</b>	
60612	Énergie - Électricité	40 000,00	40 000,00	
60621	Combustibles	15 000,00	19 000,00	
60622	Carburants	8 000,00	13 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	3 000,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	750,00	
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 800,00	
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	3 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 000,00	
611	Contrats de prestations de services	44 000,00	40 000,00	
6132	Locations immobilières	800,00	800,00	
6135	Locations mobilières	30 000,00	5 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	6 400,00	6 400,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	25 000,00	26 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	30 000,00	22 500,00	
61524	Bois et forêts	16 000,00	7 527,00	
61551	Matériel roulant	20 000,00	15 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	
6156	Maintenance	16 000,00	14 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	11 466,95	11 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	300,00	
6188	Autres frais divers	4 000,00	3 700,00	
6226	Honoraires	3 500,00	2 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		500,00	
6228	Divers	20 000,00	25 000,00	
6231	Annonces et insertions	400,00	150,00	
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	12 000,00	
6247	Transports collectifs	2 000,00	2 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	1 800,00	
6262	Frais de télécommunications	7 200,00	8 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	3 200,00	4 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	200,00	1 300,00	
6284	Redevances pour services rendus	900,00	900,00	
62876	A un GFP de rattachement	150,00	300,00	
62878	A d'autres organismes	15 000,00	16 000,00	
6288	Autres services extérieurs	38 382,39	72 144,00	
63512	Taxes foncières	17 500,00	18 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	150,00	150,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		3 500,00	
6411	Personnel titulaire	232 652,60	220 000,00	
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	23 985,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	33 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	65 000,00	60 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 637,40	16 040,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	875,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 800,00	1 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	1 100,00	
6488	Autres charges		0,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>15 262,00</b>	<b>15 300,00</b>	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	15 262,00	15 300,00	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>355 954,50</b>	<b>346 203,60</b>	

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6531	Indemnités	26 000,00	26 000,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 100,00	1 000,00	
6535	Formation	1 000,00	500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	
6553	Service d'incendie	27 153,60	27 153,60	
65548	Autres contributions	4 200,00	4 400,00	
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	7 000,00	6 000,00	
657362	CCAS	6 000,00	4 850,00	
657364	SPIC	160 000,00	158 000,00	
65737	Autres établissements publics locaux	85 400,90	80 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	36 100,00	36 300,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 143 165,84</b>	<b>1 125 624,60</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>32 571,32</b>	<b>30 397,62</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 571,32	30 397,62	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 691,44</b>	<b>999,97</b>	
6712	Amendes fiscales et pénales	691,44	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	999,97	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 177 428,60</b>	<b>1 157 022,19</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>157 989,61</b>	<b>181 047,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>20 435,23</b>	<b>23 193,81</b>	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	20 435,23	23 193,81	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>178 424,84</b>	<b>204 240,81</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio.</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>178 424,84</b>	<b>204 240,81</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 355 853,44</b>	<b>1 361 263,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 361 263,00</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	31 000,00	59 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	31 000,00	59 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	94 100,28	104 896,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	10 000,00	500,00	
7022	Coupes de bois	21 045,28	29 300,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	200,00	200,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 000,00	4 000,00	
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	155,00	155,00	
70382	Redevance de ski de fond	25 000,00	33 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	10 000,00	12 000,00	
70688	Autres prestations de services	12 000,00	13 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	2 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	4 500,00	5 000,00	
70878	par d'autres redevables	2 200,00	1 500,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	2 000,00	4 241,00	
73	Impôts et taxes	662 706,55	678 738,55	
73111	Taxes foncières et d'habitation	570 000,00	586 032,00	
73211	Attribution de compensation	92 706,55	92 706,55	
74	Dotations, subventions et participations	351 919,00	313 600,00	
7411	Dotation forfaitaire	172 812,00	172 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	53 763,00	23 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	50 000,00	50 000,00	
74718	Autres	1 200,00	700,00	
7473	Départements	15 000,00	7 000,00	
7478	Autres organismes	1 200,00	1 200,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	52 944,00	52 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	5 000,00	7 700,00	
75	Autres produits de gestion courante	17 140,00	14 500,00	
752	Revenus des immeubles	12 000,00	12 500,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	5 140,00	2 000,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 156 865,83</b>	<b>1 170 734,55</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	9 691,44	2 999,46	
7788	Produits exceptionnels divers	9 691,44	2 999,46	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 166 557,27</b>	<b>1 173 734,01</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 166 557,27</b>	<b>1 173 734,01</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	187 528,99
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 361 263,00</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opération d'équipement n° 101 (5)	87 512,86	79 720,00	
	Opération d'équipement n° 102 (5)	7 591,44	110 168,00	
	Opération d'équipement n° 104 (5)	16 623,04	13 400,00	
	Opération d'équipement n° 105 (5)	5 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 107 (5)	43 794,00	71 258,48	
	Opération d'équipement n° 109 (5)	27 223,32	4 600,00	
	Opération d'équipement n° 111 (5)	22 232,00	86 715,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>209 976,66</b>	<b>365 861,48</b>	
13	Subventions d'investissement	32 400,00	0,00	
1322	Régions	32 400,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	62 695,17	64 684,88	
1641	Emprunts en euros	60 967,85	62 914,39	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1 727,32	1 770,49	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>95 095,17</b>	<b>64 684,88</b>	
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>305 071,83</b>	<b>430 546,36</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>305 071,83</b>	<b>430 546,36</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	120 653,64
--	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>551 200,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IVA9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	119 043,81	115 118,96	
1311	Etat et établissements nationaux	16 000,00	19 206,00	
1312	Régions		29 759,28	
1321	Etat et établissements nationaux	55 375,81	13 029,68	
1322	Régions	22 093,00	15 455,00	
1323	Départements	25 575,00	37 669,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		13 793,00	
2041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastructures intérêt natio		13 793,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>119 043,81</b>	<b>128 911,96</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	103 177,35	144 547,23	
10222	F.C.T.V.A.	16 851,16	21 385,59	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	2 508,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	81 326,19	120 653,64	
024	Produits de cessions		73 500,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>103 177,35</b>	<b>218 047,23</b>	
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>222 221,16</b>	<b>346 959,19</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	157 989,61	181 047,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	20 435,23	23 193,81	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	5 554,72	5 554,70	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	2 138,40	2 138,40	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	11 392,11	11 392,11	
28041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastructures intérêt natio		2 758,60	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	1 350,00	1 350,00	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>178 424,84</b>	<b>204 240,81</b>	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>178 424,84</b>	<b>204 240,81</b>	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>400 646,00</b>	<b>551 200,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>551 200,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101  
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>872 375,91</b>	<b>a 0,00</b>	<b>79 720,00</b>	<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	5 160,00	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	5 160,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	627 499,74	0,00	79 720,00		
21311	Hôtel de ville	63 176,71	0,00	0,00		
21312	Bâtiments scolaires	22 644,11	0,00	0,00		
21316	Équipements du cimetière	5 625,00	0,00	26 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	498 465,03	0,00	53 720,00		
2132	Immeubles de rapport	10 306,40	0,00	0,00		
2151	Réseaux de voirie	3 363,37	0,00	0,00		
2184	Mobilier	3 548,53	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	20 370,59	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	239 716,17	0,00	0,00		
2313	Constructions	239 716,17	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 47 040,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	47 040,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	19 206,00
1322	Régions	0,00	8 591,00
1323	Départements	0,00	19 243,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-32 680,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : VEHICULES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>296 630,55</b>	<b>a 0,00</b>	<b>110 168,00</b>	<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	296 630,55	0,00	110 168,00		
2182	Matériel de transport	229 927,13	0,00	110 168,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	66 703,42	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-110 168,00</b>
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : MATERIEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		170 466,64	<sup>a</sup> 0,00	13 400,00	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	170 466,64	0,00	13 400,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 863,71	0,00	5 500,00		
2184	Mobilier	22 040,40	0,00	3 900,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	104 562,53	0,00	4 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-13 400,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>622 763,79</b>	<b>a 0,00</b>	<b>71 258,48</b>	<b>b</b>	<b>b</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 222,50</b>	<b>0,00</b>	<b>9 258,48</b>		
202	Frais réalisation documents urbanisme et	8 222,50	0,00	0,00		
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 258,48		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>13 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
2041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastruct	13 793,00	0,00	0,00		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>600 748,29</b>	<b>0,00</b>	<b>62 000,00</b>		
2111	Terrains nus	24 767,96	0,00	0,00		
2112	Terrains de voirie	813,50	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	2 019,96	0,00	0,00		
2138	Autres constructions	0,00	0,00	15 000,00		
2151	Réseaux de voirie	566 731,75	0,00	46 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	1 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	6 415,12	0,00	0,00		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 16 476,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>16 476,00</b>
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	16 476,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>-54 782,48</b>
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109  
LIBELLE : MAISON DU GRAND VEYMONT  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 840 246,84</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>4 600,00</b>	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 840 246,84	0,00	4 600,00		
21318	Autres bâtiments publics	1 827 111,93	0,00	4 600,00		
2151	Réseaux de voirie	8 957,76	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	4 177,15	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>19 893,68</b>
13	Subventions d'investissement		19 893,68
1321	Etat et établissements nationaux		13 029,68
1322	Régions		6 864,00
1323	Départements		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>15 293,68</b>
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

LIBELLE : ONA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>225 699,91</b>	<b>0,00</b>	<b>86 715,00</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>61 575,85</b>	<b>0,00</b>	<b>5 232,00</b>		
202	Frais réalisation documents urbanisme et	43 249,16	0,00	5 232,00		
2051	Concessions et droits similaires	18 326,69	0,00	0,00		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>16 687,50</b>	<b>0,00</b>	<b>27 586,00</b>		
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, ma	847,50	0,00	0,00		
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, m	15 840,00	0,00	0,00		
2046	Attributions de compensation d'investisse	0,00	0,00	27 586,00		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>97 095,96</b>	<b>0,00</b>	<b>53 897,00</b>		
2111	Terrains nus	42 571,71	0,00	11 384,00		
2112	Terrains de voirie	1 163,79	0,00	0,00		
2115	Terrains bâtis	687,32	0,00	0,00		
2116	Cimetières	16 555,07	0,00	0,00		
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	42 513,00		
2151	Réseaux de voirie	22 738,33	0,00	0,00		
2181	Installations générales, agencements et a	9 587,89	0,00	0,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	3 791,85	0,00	0,00		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>50 340,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
2313	Constructions	39 447,93	0,00	0,00		
2318	Autres immobilisations corporelles	10 892,67	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>45 502,28</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>31 709,28</b>
1312	Régions	0,00	29 759,28
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	1 950,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>13 793,00</b>
2041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastruct	0,00	13 793,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-41 212,72</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	<b>IV</b>
	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
8827637	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	26/04/2011		25/12/2011	1 250 000,00	F		4,16	4,38553		T	P	N	A-1
A01112148000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/08/2012		25/09/2012	250 000,00	F		5,11	5,19151		T	X	N	A-1
9295485-FS1007	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/09/2013		25/04/2014	150 000,00	F		4,31	4,35863		S	X	N	A-1
A01113118000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/05/2013		25/01/2014	100 000,00	F		4,07	4,07257		A	X	N	A-1
MON279881EUR02	SFIL	25/06/2013		01/06/2014	100 000,00	F		3,48	3,48053		A	X	N	A-1
5016415	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/01/2014		01/02/2015	300 000,00	V		2,25	1,91879		A	X	N	A-1
9765997	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/07/2016		15/09/2017	250 000,00	F		1,86	1,86081		A	X	N	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)														
04743.0.441	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/01/1988		30/06/1989	37 983,61	F		2,5	2,5		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					1 287 983,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											ICNE de l'exercice					
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice								
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)						
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>																	
1641 Emprunts en euros (total)																	
8827537		0,00		1 013 285,19									62 914,39	30 353,34	0,00		10 118,38
A0112148000	N	0,00		1 013 285,19									62 914,39	30 353,34	0,00		10 118,38
9295485-FS10077	N	0,00		164 226,21	8,67	F		4,38553					15 901,88	6 676,67	0,00		0,00
A0113118000	N	0,00		105 042,41	9,42	F		5,19151					8 971,30	5 285,90	0,00		0,00
MON279981EUR02	N	0,00		79 238,45	10,75	F		4,35863					5 767,73	3 353,69	0,00		580,54
5018415	N	0,00		77 081,23	10,00	F		4,07257					5 694,79	3 137,21	0,00		2 711,73
9765997	N	0,00		78 130,29	10,58	F		3,48053					5 951,23	2 718,93	0,00		1 046,60
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>				270 000,00	26,08	V		1,91879					10 000,00	4 726,00	0,00		4 170,83
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				239 566,60	18,58	F		1,86081					10 627,46	4 455,94	0,00		1 608,68
04743-0.441	N	0,00		1 770,49									1 770,49	44,28	0,00		0,00
<b>Total général</b>				1 015 055,68	0,42	F		2,5					1 770,49	44,28	0,00		0,00
				1 015 055,68									64 684,88	30 397,62	0,00		10 118,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 765.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 015 055,68					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	frais d'études compte 201	10	27/10/2006
Linéaire	subventions d'équip versées	15	27/10/2006
Linéaire	frais d'études compte 2031	5	27/03/2009

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		64 684,88	64 684,88
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		64 684,88	64 684,88
1641	Emprunts en euros	62 914,39	62 914,39
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1 770,49	1 770,49
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 684,88	0,00	D001 120 653,64	185 338,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		301 634,40	III 301 634,40
Ressources propres externes de l'année (a)		23 893,59	23 893,59
10222	Dotations, fonds divers et réserves	21 385,59	21 385,59
10226	Taxe d'aménagement	2 508,00	2 508,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		277 740,81	277 740,81
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	5 554,70	5 554,70
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	2 138,40	2 138,40
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	11 392,11	11 392,11
28041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastructures intérêt national	2 758,60	2 758,60
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	1 350,00	1 350,00
024	Produits de cessions	73 500,00	73 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	181 047,00	181 047,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	301 634,40	0,00	0,00	120 653,64	422 288,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 185 338,52
Ressources propres disponibles	IV 422 288,04
Solde	V = IV - II (6) + 236 949,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	2018-5	Subvention 2018	AMICALE BOULES DE GRESSE	Associations	100,00
6574	2018-3	subvention 2018	AMICALE SAPEURS POMPIERS GRESSE	Associations	300,00
6574	2018-7	Subvention 2018	ASSOC FOYER SKI FOND	Associations	800,00
6574	2018-8	Subvention 2018	ASTRIEVES	Associations	500,00
6574	2018-14	Subvention 2018	BOUGE ET GLISSE A GRESSE	Associations	1 600,00
6574	2018-6	Subvention 2018	Circuit pedestre trièves	Associations	200,00
6574	2018-11	Subvention 2018	GOLF VERCORS-TRIEVES	Associations	400,00
6574	2018-13	Subvention 2018	Gresse en Vercors Animation	Associations	10 500,00
6574	2018-9	Subvention 2018	HISTOIRE ET PATRIMOINE	Associations	1 500,00
6574	2018-10	Subvention 2018	La gaule du Grand Veymont	Associations	200,00
6574	2018-2	Subvention 2018	LES BATISSONANTES	Associations	200,00
6574	2018-1	Subvention 2018	Les mistouflet garderie	Associations	12 300,00
6574	2018-15	Subvention 2018	LES SOURCES DE LA GRESSE	Associations	500,00
6574	2018-16	Subvention 2018	OCCE COOP SCOLAIRE CLASSE MATERN ELLE	Associations	1 300,00
6574	2018-17	Subvention 2018	OCCE-COOP SCOL ECOLE MIXTE	Associations	2 000,00
6574	2018-12	Subvention 2018	SOU DES ECOLES GRESSE Mairie de Gresse-en-Vercors	Associations	3 500,00
6574	2018-4	Subvention 2018	Union Nationale des Parachutistes de l'Isère	Associations	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2	1	3	3	0	3
attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
adjoint administratif	C	1	1	2	2	0	2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4	1	5	5	0	5
Adjoint technique	C	1	1	2	2	0	2
adjoint technique principal 1 <sup>o</sup> classe	C	2	0	2	2	0	2
agent maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1	0	1	1	0	1
Agent spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		7	2	9	9	0	9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80%, (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2014	TERRITOIRE 38	TERRITOIRE 38		205,20
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
 OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Parc Naturel Régional du Vercors			1 700,00
SEDI			250,00
SIGREDA			1 040,00
Syndicat de télévision du Serpaton			1 400,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL	CCAS				SPA	non
REGIE	EAU ASSAINISSEMENT				SPIC	non
REGIE MUNICIPALE	EQUIPEMENTS TOURISTIQUES				SPIC	non

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 336 000,00	4,212	20,670	0,000	276 151,00	4,212
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 077 000,00	1,604	26,610	0,000	286 590,00	1,604
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 900,00	1,404	80,590	0,000	23 291,00	1,406
<b>TOTAL</b>	<b>2 441 900,00</b>	<b>3,012</b>			<b>586 032,00</b>	<b>2,808</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

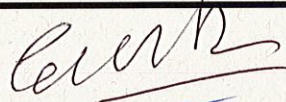
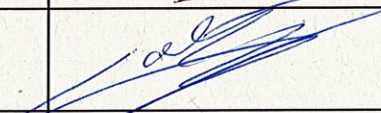
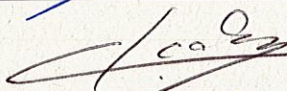
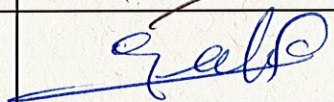
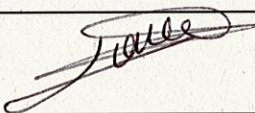
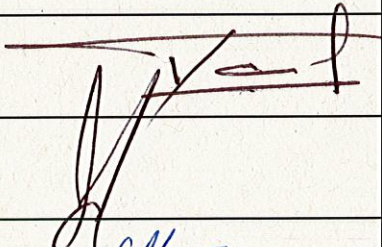

Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,  
A Gresse-en-Vercors, le 03/04/2018  
Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
VOTES : Pour : 8  
          Contre : 0  
          Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Gresse-en-Vercors, le 03/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2018 et de la publication le 04/04/2018.

A Gresse-en-Vercors, le 04/04/2018



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.22	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.23	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.25	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.29	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.30	C1 - Etat du personnel	X	
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.33	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.34	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.35	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.36	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)